



Affaires Juridiques et Commande publique
Commande publique
3512 – RA/MM

**ARRETÉ N°2024/1095
PORTANT REMPLACEMENT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES POUR LES SEANCES DES 10 ET 24 JUIN 2024**

Le Maire de la Ville de Mulhouse

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L. 2122-18, L1411-5 et L1414-2 .
- Vu la délibération du Conseil municipal en date du 04 juillet 2020 portant élection du Maire et des adjoints
- Vu la délibération du Conseil municipal en date du 17 juillet 2020 portant désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres permanente
- Vu l'arrêté n° 2020-825 en date du 04 juillet 2020 portant délégation de fonction de la présidence de la commission d'appel d'offres permanente

Arrête :

Article 1^{er}

En raison de l'absence de M. Thierry NICOLAS, M. Paul QUIN, Adjoint au Maire, assurera la présidence de la commission d'appel d'offres pour les séances des 10 et 24 juin 2024.

Article 2

Le Directeur Général des Services de la Ville de Mulhouse est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- M. Paul QUIN, Adjoint au Maire
- M. le Sous-préfet de l'Arrondissement de Mulhouse

Fait à Mulhouse

Le 4 juin 2024

Le Maire
Michèle LUTZ

Copie :

3512 : Commande publique
3614 : Accueil (affichage et publication)